



Politique municipale des aînés et aînées



Table des matières

Mot du Maire.....	3
Mot de la conseillère municipale responsable de la question ainée	4
Comité de pilotage MADA 2020-2021	5
Portrait de la municipalité	6
Définition d'un(e) personnes âgées	7
Méthodologie et démarche	7
Valeurs qui guident la démarche	8
Principes du vieillissement actif	9
Orientations	10
Comité de suivi.....	12

Mot du Maire

Bonjour à vous toutes et tous, amies aînées et amis aînés,

Je suis très heureux de pouvoir m'adresser spécifiquement à vous. Vous qui êtes nos mentores et mentors, nos pionnières et nos pionniers, nos sages et vers qui nous pouvons nous tourner comme référence, en tant que personnes pleines de vie et de connaissances: richesse de notre communauté. C'est pour ces raisons que nous avons pris la décision de nous engager à maintenir notre statut de Municipalité Amie des aîné(e)s (MADA).

La démarche MADA est réalisée de concert avec la conseillère municipale responsable de la question aînée, une chargée de projet, mais implique également toute la communauté dont le travail a mené à cette politique et des actions bien éclairés des besoins et attentes que vous avez formulés. Le dynamisme du milieu et son engagement ont su faire leurs preuves. Félicitations à toutes celles et tous ceux qui ont coopéré à ce projet. Après toutes les étapes qui ont mené à la réalisation des démarches MADA, le conseil municipal de Saint-Pamphile peut être fier d'achever les réalisations avec des directions qui sont près de ses aînées et aînés.

Le conseil municipal tendra vers ces orientations et pourra s'en inspirer grandement dans l'accomplissement de ses fonctions. Le comité de suivi travaillera d'ailleurs en étroite collaboration avec le conseil pour son avancement ainsi que l'implication des partenaires au fur et à mesure que les actions se réaliseront. Je vous laisse découvrir cette politique et sachez que le conseil municipal sera toujours à votre écoute. Travaillons ensemble pour aller plus loin!



Mario Leblanc, maire

Mot de la conseillère municipale responsable de la question ainée

C'est avec grand plaisir que je vous présente d'abord le plan d'action 2022-2025 et la première politique municipale des aînées et aînés élaborés par notre chargée de projet Mme Bianka Viel en étroite collaboration avec le comité de pilotage MADA 2020-2021.

La Ville a entrepris cette démarche qui comporte plusieurs étapes, dont la formation d'un comité de pilotage, une recherche sociodémographique de la population dite «ainée» et un bilan des services et des ressources déjà en place. À ces volets s'ajoutait une consultation auprès des aînés afin de mieux cerner leurs besoins et d'établir un plan d'action favorisant leur mieux-être.

Au cours des derniers mois, un comité de pilotage a travaillé à l'identification des mesures que la Ville pourrait mettre de l'avant afin de mieux répondre aux défis qui se présentent dans notre communauté. Je remercie toutes les personnes impliquées dans cette démarche et mes collègues du conseil municipal qui ont démontré leur volonté d'intégrer quotidiennement le principe du *penser et agir aînés* dans leur prise de décisions. L'objectif de cette politique est de proposer des solutions et des mesures qui permettront, notamment, d'améliorer la qualité de vie des aînés, de faciliter leurs déplacements et de maintenir l'accès à des services de qualité répondant à leurs besoins quotidiens. Nous agissons en ce sens afin d'assurer leur autonomie, d'être solidaires envers eux, de leur permettre de vivre en sécurité et de s'assurer que l'on se souvienne d'eux ainsi que de leur apport pour l'avenir de nos générations.

En ayant à cœur le sentiment d'appartenance et le bien-être de nos aîné(e)s, je crois fermement qu'accompagnée de mon équipe d'élues et d'élus municipaux, nous démontrons l'importance, par cette approche consultative, que la ville accorde des conditions de vie favorables aux personnes aînées de notre communauté.

Marlène Bourgault, conseillère municipale



Comité de pilotage MADA 2020-2021:

Marlène Bourgault élue responsable du dossier aîné(e)s
Clermont Gagnon Les Habitations Saint-Pamphile
Mélanie Desrosiers ABC des Hauts Plateaux
Pier-Luc Morneau La Coop Saint-Pamphile
Jacqueline Pelletier Vestiaire communautaire/Comptoir communautaire Saint-Pamphile
Marjolaine Bourgault La Fabrique et les Filles d'Isabelle
Annick Bélanger Le MÉHA les Noctambules
François Boudreau AQDR de Montmagny-L'Islet
Mme Annie Boucher Maison de la famille
Mmes Louise Lebel et Laetitia Leclerc Centre Godend'Art
Mme Karine Bernier Directrice générale Transport adapté et collectif l'Islet Sud et Accès l'Islet
Mme Kateri Rioux Agente de promotion des saines habitudes de vie CISSS Chaudière-Appalaches
Raynald Mercier Clubs des défricheurs de L'Islet-Sud (Club VTT)
Carole Audy Aînée
Mme Danielle Dubé Cercle de Fermières et Comité Floralties 2000
Mme Lina Pouliot de Hop la vie! De L'Islet-Sud
Mme Bianka Viel Chargée de projet

Portrait de la municipalité

La ville de Saint-Pamphile est située en zone rurale dans la région administrative de Chaudière-Appalaches, plus spécifiquement sur le territoire de la MRC de L'Islet. Saint-Pamphile possédait, en 2016, une population totale de 2 400 habitants (Statistique Canada) et ce nombre tend à diminuer selon le ministère des Affaires municipales et de l'habitation, qui dénombre les citoyens en 2020, à 2358, c'est d'ailleurs ce que nous monte la tendance des 20 dernières années. Pourtant, principal pôle de services au sud de la MRC, Saint-Pamphile a tout pour plaire.

Plus du quart de la population totale est représenté par les personnes de 65 ans et plus. Le pourcentage des personnes âgées de 85 ans et plus est plus élevé dans notre région que dans le reste du Québec (13.8% contre 12.6%). Ces enjeux du vieillissement se concrétiseront d'autant plus dans les années à venir, et ce, à l'échelle de la province. Néanmoins une région comme la nôtre sera caractérisée par un vieillissement plus rapide de nos communautés, ce qui viendra avec un lot de défis supplémentaire auxquels nous désirons nous préparer par une démarche comme celle-ci. Nous savons que l'inaction pourrait accentuer l'exode des personnes âgées vers des centres urbains. Bref, notre population ne cesse de vieillir et nous devons nous adapter.



Définition d'un(e) personnes âgées

Ce sont toutes celles et tous ceux qui ont grandi, qui se sont battus pour obtenir des services que l'on tient pour acquis de nos jours, ceux qui ont contribué à bâtir la société évoluée dans laquelle nous vivons et qui ont créé notre histoire. Nous leur devons beaucoup. À Saint-Pamphile, ils ont leurs racines et ce sont comme des arbres solides qui protègent l'héritage qu'ils veulent donner à leur descendance. Ils sont riches: riches de souvenirs, d'histoires et de vécu, mais aussi, si généreux de les partager.

«(...) je considère la mort de chacun de ces traditionalistes [les personnes âgées] comme l'incendie d'un fond culturel non exploité.» Citation de Amadou Hampâté Bâ lors d'un discours prononcé en 1960 à l'UNESCO.

Devenir une personne âgée, c'est avoir l'audace de vieillir, de prendre part à sa communauté, c'est léguer aux siens les valeurs qui l'ont fait vivre, c'est poursuivre le chemin de la vie qui est offert...car vieillir pour nous, c'est se cultiver soigneusement pour vivre tout simplement, c'est organiser sa jeunesse au fil des ans, c'est avancer en âge en acquérant de la sagesse et en apprenant à rester jeune afin d'accueillir tout ce que la vie peut offrir.

Annick Bélanger, Marlène Bourgault et Bianka Viel



Méthodologie et démarche

La réalisation de la démarche MADA est un processus qui se déroule en 6 étapes dont la finalité est une municipalité qui met un frein à l'âgisme, qui sait adapter ses politiques, ses services et ses structures, qui agit de façon globale et intégrée, qui favorise la participation des personnes âgées et qui s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté. En guise d'illustration, parmi les étapes réalisées lors du premier renouvellement, nous retrouvons le diagnostic du milieu (portrait statistique, recension des services et des ressources, consultations par questionnaires, entrevues et groupes de discussion, compilation, analyse et discussion des résultats en comité), la rédaction de la politique et du plan d'action 2022-2025 suivi de sa mise en œuvre, son suivi et l'évaluation complète de la démarche.

Valeurs qui guident la démarche

Par sa politique Municipalité Amie des âgées et âgés, la ville de Saint-Pamphile désire réaffirmer sa volonté de placer nos personnes âgées au cœur de la vie collective, car nous croyons qu'il est possible de prévenir l'exode des jeunes et des moins jeunes par des actions concertées et réfléchies. Nous entamons donc la réflexion pour le futur de notre communauté par l'entremise de cette politique. Nous désirons repenser la manière de vivre ensemble et développer une gamme de ressources et de services appropriés aux personnes âgées, car nous avons à cœur de faire de notre ville un milieu de vie inclusif pour les personnes âgées.

Les valeurs retenues par le comité de pilotage, qui nous sont fondamentales et que nous avons décidé marier à notre démarche sont:

- la solidarité;
- la souvenance;
- l'autonomie;
- la sécurité et le bien-être;
- la préservation des savoirs.

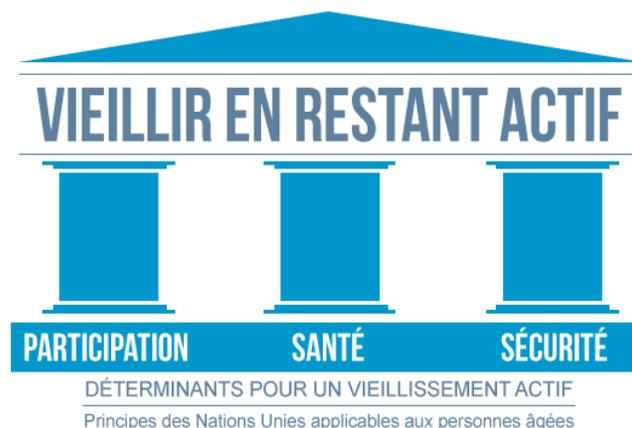
La démarche MADA a comme finalité la réalisation d'actions concrètes, toutes et tous sont donc invités à consulter également notre plan d'action 2022-2025.



Principes du vieillissement actif

Comme prôné par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette approche consiste à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse¹. Elle s'oriente en visant à favoriser la participation sociale des personnes âgées dans la communauté, à leur permettre d'y vieillir en santé et à créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants à leur égard.

¹Organisation mondiale de la santé (OMS) (2002). Vieillir en restant actif, cadre d'orientation. Genève, Suisse.



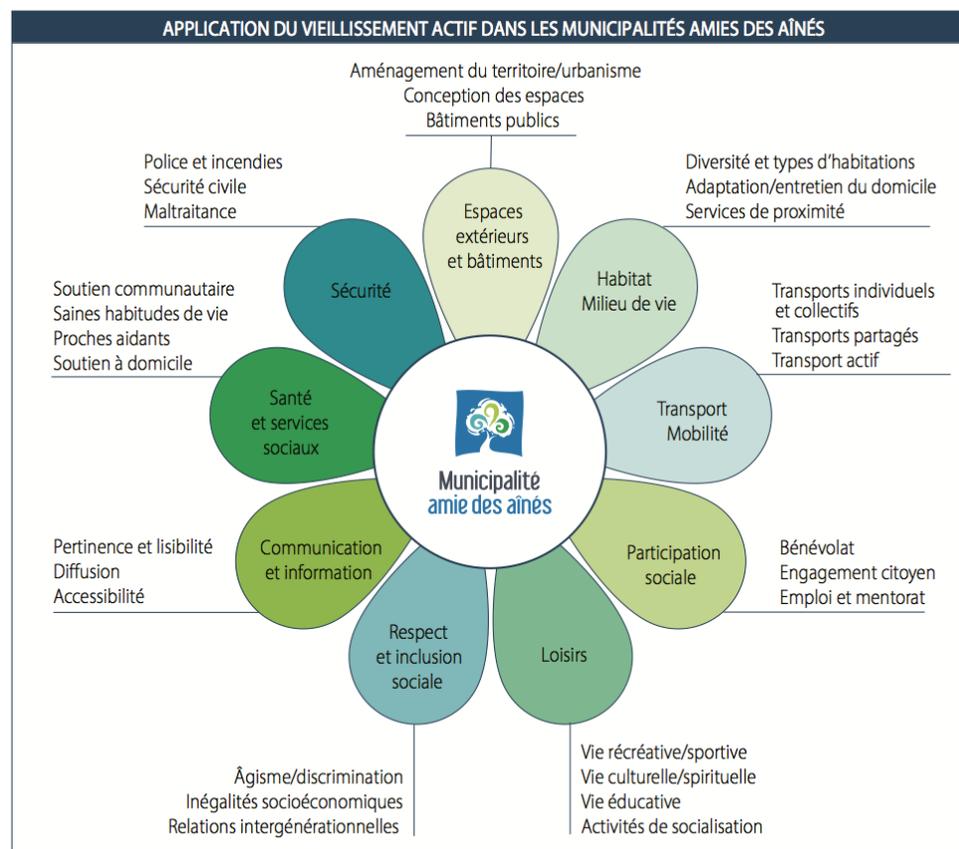
Par conséquent, nous verrons à assurer la participation des personnes âgées, car participer signifie être inclus dans son milieu (comme il est précisé dans la seconde édition du Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés). Conséquemment, nous croyons que l'âge ne doit pas représenter une barrière. Dans cette optique, les consultations réalisées nous ont démontré que le transport doit être une de nos priorités pour le maintien de l'autonomie et favoriser la participation des personnes âgées aux activités.

Au point de vue de la santé, nous avons conscience que le fait d'offrir des services sociosanitaires de qualité, adaptés et accessible doit être une priorité. L'amélioration des services pour le maintien à domicile est aussi ressortie de nos consultations de manière significative comme l'accès des logements abordables, respectant les principes de l'accessibilité universelle et près des services.

Quant à la sécurité, des initiatives pour faire de notre milieu de vie un endroit toujours plus sécuritaire et bienveillant pour les personnes âgées sont primordiales pour nous (la prévention de la maltraitance en brisant l'isolement, entre autres, l'accessibilité chez les prestataires de services de la ville et dans nos propres infrastructures, l'aménagement d'allées piétonnières, etc.) dans le but de contribuer au sentiment de sécurité des personnes âgées et à leur qualité de vie en général dans une optique d'inclusion.

Orientations

Être une municipalité Amie des aînées et aînés représente pour nous de passer à l'action pour préparer l'avenir de sorte qu'il soit possible d'intervenir autrement et de manière coordonnée dans les différents champs d'action MADA:



Source : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés – 2^e édition
© Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020

Tous ces champs d'action sont à considérer pour permettre aux personnes âgées de fonctionner au quotidien, de s'épanouir en participant à la vie de société selon leur goût et leur capacité et de maintenir un réseau de relation. L'objectif ultime étant un environnement qui favorise non seulement l'inclusion sociale des personnes âgées, mais l'adoption d'un mode de vie actif. Nous espérons que grâce à notre démarche actuelle et celles à venir, nous pourrions avoir un impact positif sur les dernières années de vie de nos personnes âgées en leur fournissant les conditions pour l'application des principes du vieillissement actif issue de la littérature. Nous croyons fermement que permettre aux personnes âgées de vivre dans des environnements bâtis et des environnements sociaux favorisant une vie active et riche de sens est notre devoir envers nos personnes âgées!



Comité de suivi

Le comité qui effectuera le suivi auprès du conseil municipal, qui évaluera l'atteinte des objectifs en continu et qui s'assurera de la participation des divers partenaires sera composé de:

- **Mme Genevière Flamand (représentante de l'administration municipale);**
- **Élu(e) responsable de la question ainée;**
- **L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet;**
- **Les Filles d'Isabelle et/ou la Fabrique;**
- **Les Fermières et/ou le comité Floralties 2000;**
- **Agent(e) de promotion des saines habitudes de vie du CISSS de Chaudière-Appalaches**



Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin aux démarches MADA de la ville de Saint-Pamphile. Grâce à vous et à la volonté des élus et élues, notre milieu de vie est dynamique, vivant, mais aussi évolutif et exempt de discrimination².

² Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons parfois employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.